

SUBVENTION, MARCHÉ PUBLIC, DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Publics concernés :

Personnels des Caisses d'Allocations Familiales – action sociale et agence comptable :
Chargés de conseil et développement en action sociale, gestionnaires conseil, contrôleurs des aides financières collectives...

Objectifs :

Clarifier l'évolution des modes de contractualisation entre collectivités territoriales et opérateurs sociaux :

- Recenser les critères de distinction entre subvention/marché public/délégation de service public
- Maîtriser les dispositions légales et réglementaires relatives au financement par subvention
- Appréhender le cadre légal de la commande publique
- Approfondir les processus de mise en œuvre d'une DSP ou d'un marché public
- Evaluer les conséquences sur la relation partenariale avec la CAF et le paiement des prestations
- Décrypter et analyser des cas pratiques de mise en œuvre pour des ALSH et des EAJE

Contenu, démarche pédagogique :

- Évolution des modes de contractualisation entre collectivités territoriales et opérateurs sociaux :
 - L'évolution des modes de financement
 - Les bases légales de la subvention et de la commande publique
 - Les intérêts et les limites de ces différents modes de contractualisation
- La subvention :
 - La définition légale de la subvention et la loi du 31/07/2014
 - La circulaire « Valls » du 29/09/2015 et le dossier CERFA de demande de subvention
 - La réglementation européenne des aides publiques dites d'Etat :
 - ✓ Définition du service d'intérêt économique général (SIEG, du mandatement et de la compensation de service public –
 - ✓ Règle des aides dites « de minimis »
 - Subvention... par rapport à la commande publique
 - Etude de modèle de convention de subvention
- La commande publique :
 - La refonte de la commande publique au 01/04/2016
 - Les ordonnances du 23/07/2015 (marché public) et 29/01/2016 (contrat de concession)
 - Les principaux critères de distinction entre marché public et délégation de service public
 - La règle du « In House » et les quasi-régies
- La délégation de service public (avec analyse détaillée de cas pratiques EAJE) :
 - La définition de la délégation de service public
 - Les motivations du recours à la délégation de service public
 - La mise en œuvre d'une délégation de service public
 - Les conséquences pour le paiement des prestations de service
- Le marché public (avec analyse détaillée de cas pratiques ALSH) :
 - Les principes généraux des marchés publics
 - Les procédures de mise en œuvre
 - L'application spécifique aux services sociaux
 - La notion de « gestionnaire » dans le cas d'un marché public

Apports théoriques – Travaux sur des cas réels choisis dans un but pédagogique et reflétant la diversité des situations rencontrées sur le terrain.

Modalités :

- 2 jours consécutifs
- Lieu : dans les locaux de l'ESSE à Lyon

Intervention – qualification de l'intervenant :

Gauthier ROJENART, Consultant en gestion des services publics



**Dates et Coût
à la demande**

ESSE LYON - Le sémaphore

20 rue de la Claire CP320
69337 Lyon Cedex 09
Tél : 04.78.64.24.09

formation-continue.lyon@esse.fr

www.esse.fr

formation-continue.lyon@esse.fr